

Ce document présente les travaux d'un groupe de travail réuni par l'Inserm à la demande de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs indépendants (Canam) pour élaborer des propositions d'actions de prévention et d'éducation à la santé pour les enfants et les adolescents.

Il s'appuie sur les données et les recommandations issues de plusieurs expertises collectives publiées récemment dans le domaine de l'obésité (2000), des troubles mentaux (2002) et de la consommation d'alcool (2003). Il constitue un prolongement de l'expertise collective publiée en 2001 sur l'éducation pour la santé des jeunes.

Le Centre d'expertise collective de l'Inserm a assuré la coordination de cette expertise opérationnelle avec le Département animation et partenariat scientifique (Daps) pour l'instruction du dossier.